mier symptôme que l'on observe dans le développement de la *gangrène* est le changement de coloration des tissus affectés. Ceux-ci, d'après le docteur Racle, prennent, dès le commencement, une teinte d'un blanc grisâtre ou jaunâtre. Les teintes livides, brunes, violacées et noires ne se produisent qu'après quelques heures de mortification. Vient ensuite la couleur noire fondamentale, qui apparaît surtout dans la *gangrène* sèche. La chaleur s'éteint peu à peu à mesure que la coloration rouge disparaît, et bientôt la partie mortifiée se met en équilibre de température avec les corps ambiants. Les points frappés de *gangrène* augmentent de volume, excepté dans la *gangrène* sèche, où les tissus se racornissent et deviennent semblables à ceux des momies. C'est ce qui a lieu dans les *gangrènes* produites par l'ergot de seigle. D'autres fois, les parties malades sont imprégnées de liquide et se réduisent, par la pression, en une bouillie putrilagineuse. On remarque une infiltration séro-sanguinolente et emphysémateuse des tissus environnants, avec dégagement d'un odeur gangréneuse caractéristique. Cette variété constitue la *gangrène* humide. Dans la *gangrène* sèche, les tissus sont contractés, durs, parcheminés, rétractés sur eux-mêmes et résonnant à la percussion presque comme un morceau de bois. Lebert rapporte avoir vu une main frappée de cette espèce de *gangrène*, qui, après avoir été amputée par Maunoir, put, sans préparation aucune, être collée à un morceau de marbre et servir de serre-papiers. Si l'on comprime les tissus mortifiés depuis quelque temps, on sent une crépitation produite dans l'intérieur; elle résulte de la pression de certains gaz développés par une fermentation putride. D'après l'expérience de Valsalva, le liquide sanieux qui baigne les parties privées de vie présente un goût excessivement âcre, et qui, déposé sur la langue, produit une sensation de chaleur mordicante qui se prolonge pendant près d'un jour. Le mouvement est tout à fait détruit dans les parties sphacélées, et si l'on voit quelquefois les doigts des pieds ou des mains faire quelques mouvements, c'est qu'ils sont soutenus par des tendons non encore mortifiés. Les douleurs, qui font quelquefois défaut, sont souvent les symptômes de début; mais il arrive bien des fois qu'on les prend pour des douleurs rhumatismales ou goutteuses, surtout dans la *gangrène* des membres. Il est rare que la mortification des membres ne soit pas accompagnée de phénomènes généraux plus ou moins graves, résultant, soit de la cause qui produit la *gangrène*, soit de l'influence délétère que celle-ci exerce sur la constitution. Ainsi, lorsque la mortification est étendue, on observe la prostration des forces et toute la série des accidents ataxiques et adynamiques des fièvres graves. Cependant il n'en est pas toujours ainsi : on rencontre des malades qui, bonobstant une *gangrène* occupant une assez large surface, conservent de l'appétit, de l'embonpoint et assez de force pour pouvoir se lever et marcher.

La *gangrène* une fois bornée, il s'établit sur ses limites un travail d'élimination qui a pour but de séparer les parties mortes des parties vivantes. Ce travail s'opère par l'inflammation et la suppuration. « Une limite, dit Vidal de Cassis, est d'abord posée (par la nature) entre les parties mortifiées et celles qui ont échappé à la *gangrène;* c'est une zone bien tranchée par sa couleur d'un rose vif; sa largeur est variable, et se termine du côté malade d'une manière brusque et nette, tandis que du côté opposé elle se fond par une dégradation très-nuancée dans la coloration normale des téguments. Au bout d'un temps qui varie de quatre à huit jours, selon l'âge des malades, leur constitution, il s'opère de petites solutions de continuité sur cette zone inflammatoire, entre les parties mortes et les parties vivantes : ce sont des ulcérations qui se rapprochent, se rencontrent et forment, par leur réunion, un sillon entourant d'une manière complète la partie mortifiée. Ce sillon s'accroît par une absorption qui a lieu sur ses bords, par l'élasticité de la peau et la rétraction des parties molles sur elles-mêmes. La profondeur du sillon augmente aussi de la même manière, quand la *gangrène* a sévi sur toute l'épaisseur d'un membre; il s'étend de proche en proche, et arrive une solution de continuité qui comprend la peau, le tissu adipo-cellulaire sous-cutané, l'aponévrose d'enveloppe, les muscles, et gagne enfin jusqu'à l'os. Si la *gangrène* est moins profonde, s'il n'y a qu'une escarre, au lieu de se diriger perpendiculairement à la surface du membre, le sillon est comme taillé en biseau, puis horizontalement, de manière à suivre les contours de la partie qui a subi la mortification. Il y a une synthèse qui précède cette diérèse, c'est-à-dire un travail de sécrétion de lymphe plastique qui précède et accompagne la séparation des tissus gangrenés. C'est cette inflammation adhésive qui oblitère les cavités soit séreuses, soit muqueuses, et prévient les épanchements et les hémorragies. Mais les conduits excréteurs peuvent aussi subir cette oblitération; de là rétention des fluides sécrétés, et des accidents plus ou moins graves. Cette inflammation n'est donc pas toujours bienfaisante. »

Lorsque la maladie doit avoir une issue funeste, la mort peut survenir dans la première période inflammatoire, à la suite des symptômes adynamiques et ataxiques. Quelques malades succombent pendant l'élimination, parce que leur constitution affaiblie ne peut résister à l'abondance de la suppuration. D'autres enfin meurent après l'élimination de l'escarre, pendant le travail de réparation et, le plus souvent, par suite d'une complication, par exemple, d'une abondante hémorragie. Si le malade résiste à tous ces accidents, la cicatrisation s'opère comme celle d'une plaie ordinaire. La *gangrène* est toujours une affection fâcheuse, parce qu'elle entraîne nécessairement la perte des parties affectées. Le pronostic est d'autant plus grave que l'ulcération est plus étendue, l'individu plus faible et l'organe envahi plus important. La *gangrène* humide est toujours plus fâcheuse que la *gangrène* sèche, parce que celle-ci a plus de tendance à se limiter, et qu'elle affaiblit moins l'organisme.

Traitement. Trois indications sont données : 1° arrêter le travail destructeur; 2° favoriser la chute des escarres; 3° faire cicatriser les plaies qui leur succèdent. Pour remplir la première de ces indications, il faut avant tout faire cesser la cause quand on peut la découvrir. Dans ce but, on emploie les saignées, les narcotiques et les toniques. La saignée est très-souvent utile, lorsque la *gangrène* est précédée d'inflammation; mais il faut se garder d'en abuser, surtout si le sujet est jeune ou faible, car il faut ménager les forces dont l'organisme a besoin, soit pour l'élimination des escarres, soit pour la réparation des pertes de substance. Les débridements pratiqués à propos et d'une manière méthodique sont souvent les meilleurs préservatifs de la *gangrène*. (Vidal.) Lorsque celle-ci est produite par la compression, il faut se hâter de faire disparaître les agents compresseurs. Lorsque la *gangrène*, par l'application sur la plaie d'un cataplasme de feuilles de chardon à foulon hachées menu. L'invulnérable s'autorisait de plusieurs cures opérées par lui au moyen de ce procédé.

— *Gangrène d'hôpital.* On la désigne le plus souvent sous le nom de *pourriture*, pour ne point effrayer les malades. Elle ne se développe jamais qu'à la suite des plaies et des blessures, et presque toujours d'une manière épidémique. Lamotte rapporte qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris, « la *pourriture* accompagnait alors presque toutes les plaies qui y étaient traitées. » En 1814, Delpech reçut, à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier, cent cinquante soldats blessés au siége de Pampelune et tous frappés de *pourriture*. Le même professeur la définit ainsi : « Une désorganisation particulière des parties molles par l'effet de laquelle elles disparaissent sans laisser aucune trace de leur tissu primitif, et se laissent toutes convertir en un gluten putride et homogène. » Cette affection a longtemps exercé de grands ravages dans les hôpitaux et sur les navires de l'État; mais aujourd'hui, grâce aux progrès de l'hygiène, on n'a plus à redouter autant ses funestes effets.

L'étiologie de la *gangrène d'hôpital* laisse encore à désirer, et les opinions sont partagées à ce sujet. Selon Delpech, les mêmes miasmes qui produisent le typhus, agissant sur une plaie, déterminent la pourriture, et réciproquement, les émanations d'une plaie dans cet état pourraient donner naissance au typhus. Pour d'autres, cette affection se transmet par contagion. On a vu plusieurs fois, en effet, lorsque la pourriture régnait dans un hôpital et qu'il n'en existait pas en ville, quelques malades de la ville en être saisis tout à coup, parce qu'on avait pansé leurs blessures avec des instruments ou des linges contaminés dans les hôpitaux. Ponteau rapporte qu'il fut atteint de *pourriture* à un doigt pour avoir pansé quelques blessés dans un hôpital. Après un pansement d'un malade qui en était affecté. On a pourtant plusieurs fois reconnu des malades atteints de pluvieuses blessures rester sans être infectées. De deux ouvertures de la plaie d'une balle, l'une a été envahie, l'autre est restée sans pourriture. La peau, quand elle est intacte, jouit de la propriété manifeste de préserver la plaie de l'infection. En somme, il paraît prouvé jusqu'à l'évidence que la *gangrène d'hôpital* est due à un vice désorganique, et qu'elle n'est donc à un degré plus grand et à un plus haut degré que la plupart du temps quel est le véhicule de l'agent délétère. Delpech pense que c'est l'air chargé des émanations qu'exhalent les plaies et les malades entassés; d'autres auteurs font naître la pourriture d'une altération des humeurs ou d'une décomposition du pus qui séjourne sur une plaie négligée. Certains hôpitaux passent pour plus exempts de pourriture que d'autres, et, dans le même hôpital, il est des salles ou les blessés y sont plus exposés.

La *gangrène d'hôpital* se montre sous deux formes distinctes : la *forme pulpeuse* et la *forme ulcéreuse*. Dans la première, on voit d'abord le pus devenir plus épais et former une couche profonde, concrète, qu'on ne peut détacher; « c'est, dit Vidal, une fausse membrane mince, adhérente, d'un blanc sale, demi-transparente, d'une consistance intermédiaire entre les bourgeons charnus; puis son épaisseur augmente et sa couleur se rapproche du gris; plus tard apparaissent des stries de sang. Si l'on enlève de ce doigt sur cette couche, on la trouve quelquefois friable, et le sang coule en abondance; elle est le plus souvent diffluente, et quelquefois elle n'a que la consistance du pus. On croit toujours pouvoir absterger la plaie; mais on ne fait que déplacer une masse molle et très-tenace. » Blackadder dit encore il suit la forme ulcéreuse : « Il apparaît d'abord sur les bords de la plaie des vésicules plus ou moins nombreuses remplies d'un liquide séro-sanguinolent, de couleur livide ou rougeâtre. Elles ne sont pas plus larges qu'une lentille; quand elles sont ouvertes, elles laissent voir une escarre d'un gris cendré; elles ressemblent quelquefois à un petit caillot de sang altéré, d'une couleur sale, brunâtre, ou bien à une matière vénérienne, ou bien encore à un aphte. » Pour Delpech, ce sont des ulcérations plus ou moins profondes, circulaires, peu étendues et circonscrites par des bords très-minces, à la loupe, les bourgeons charnus ne paraissent pas *fongiformes*, mais coniques, plus foncés et sans tuméfaction des lèvres de la plaie. Ces deux variétés de *gangrène* ne s'excluent pas mutuellement; on les rencontre quelquefois toutes les deux sur un même traumatisme. Quelle que soit d'ailleurs sa forme, la pourriture gagne bientôt en étendue, et il se fait ordinairement autour de la plaie un cercle rougeâtre, qui limite la *gangrène*. Celle-ci n'est pourtant pas toujours arrêtée. Elle fait de nouveaux progrès, les bords de la plaie se décollent, se boursouflent, les tissus se ramollissent, s'infiltrent de gaz qui, selon Boyer, se dégagent en grande quantité, et répandent une odeur infecte et caractéristique; ils ressemblent, dit le même auteur, à bouillanle. On ajoute 60 grammes de nitrate de potasse, on filtre et on laisse refroidir le mélange avant de s'en servir.

On a recommandé différents remèdes particuliers contre la *gangrène*, et l'on en recommande de nouveaux de temps en temps. C'est ainsi qu'en septembre 1866, M. Cloequet présentait à l'Académie des sciences une note de M. Baudens sur la guérison de la *gangrène*, par l'application sur la plaie d'un cataplasme de feuilles de chardon à foulon hachées menu. L'inventeur s'autorisait de plusieurs cures opérées par lui au moyen de ce procédé.

— *Gangrène d'hôpital.* On la désigne le plus souvent sous le nom de *pourriture*, pour ne point effrayer les malades. Elle ne se développe jamais qu'à la suite des plaies et des blessures, et presque toujours d'une manière épidémique. Lamotte rapporte qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris, « la *pourriture* accompagnait alors presque toutes les plaies qui y étaient traitées. » En 1814, Delpech reçut, à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier, cent cinquante soldats blessés au siége de Pampelune et tous frappés de *pourriture*. Le même professeur la définit ainsi : « Une désorganisation particulière des parties molles par l'effet de laquelle elles disparaissent sans laisser aucune trace de leur tissu primitif, et se laissent toutes convertir en un gluten putride et homogène. » Cette affection a longtemps exercé de grands ravages dans les hôpitaux et sur les navires de l'État; mais aujourd'hui, grâce aux progrès de l'hygiène, on n'a plus à redouter autant ses funestes effets.

L'étiologie de la *gangrène d'hôpital* laisse encore à désirer, et les opinions sont partagées à ce sujet. Selon Delpech, les mêmes miasmes qui produisent le typhus, agissant sur une plaie, déterminent la pourriture, et réciproquement, les émanations d'une plaie dans cet état pourraient donner naissance au typhus. Pour d'autres, cette affection se transmet par contagion. On a vu plusieurs fois, en effet, lorsque la pourriture régnait dans un hôpital et qu'il n'en existait pas en ville, quelques malades de la ville en être saisis tout à coup, parce qu'on avait pansé leurs blessures avec des instruments ou des linges contaminés dans les hôpitaux. Ponteau rapporte qu'il fut atteint de *pourriture* à un doigt pour avoir pansé quelques blessés dans un hôpital. Après un pansement d'un malade qui en était affecté. On a pourtant plusieurs fois reconnu des malades atteints de pluvieuses blessures rester sans être infectées. De deux ouvertures de la plaie d'une balle, l'une a été envahie, l'autre est restée sans pourriture. La peau, quand elle est intacte, jouit de la propriété manifeste de préserver la plaie de l'infection. En somme, il paraît prouvé jusqu'à l'évidence que la *gangrène d'hôpital* est due à un vice désorganique, et qu'elle n'est donc à un degré plus grand et à un plus haut degré que la plupart du temps quel est le véhicule de l'agent délétère. Delpech pense que c'est l'air chargé des émanations qu'exhalent les plaies et les malades entassés; d'autres auteurs font naître la pourriture d'une altération des humeurs ou d'une décomposition du pus qui séjourne sur une plaie négligée. Certains hôpitaux passent pour plus exempts de pourriture que d'autres, et, dans le même hôpital, il est des salles ou les blessés y sont plus exposés.

La *gangrène d'hôpital* se montre sous deux formes distinctes : la *forme pulpeuse* et la *forme ulcéreuse*. Dans la première, on voit d'abord le pus devenir plus épais et former une couche profonde, concrète, qu'on ne peut détacher; « c'est, dit Vidal, une fausse membrane mince, adhérente, d'un blanc sale, demi-transparente, d'une consistance intermédiaire entre les bourgeons charnus; puis son épaisseur augmente et sa couleur se rapproche du gris; plus tard apparaissent des stries de sang. Si l'on enlève de ce doigt sur cette couche, on la trouve quelquefois friable, et le sang coule en abondance; elle est le plus souvent diffluente, et quelquefois elle n'a que la consistance du pus. On croit toujours pouvoir absterger la plaie; mais on ne fait que déplacer une masse molle et très-tenace. » Blackadder décrit comme